

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18069 - 70ÈME ANNÉE

Le Conseil départemental n'est pas le Conseil général Promotion des femmes mais assemblée aux responsabilités réduites

Le Conseil départemental va remplacer le Conseil général. À la différence du précédent, il sera composé à égalité de femmes et d'hommes. C'est paradoxalement au moment où les femmes sont plus nombreuses à accéder aux responsabilités que les compétences de l'assemblée se réduiront.

Le premier Conseil départemental va être élu les 22 et 29 mars. Au soir du 29 mars, les Réunionnais auront donc une nouvelle assemblée. Le Conseil départemental remplacera le Conseil général. Il reprend un aspect de son prédécesseur, c'est le nom de la circonscription : le canton. Tout le reste sera nouveau.

En effet, le gouvernement a changé le nom des élus. Ce seront des conseillers départementaux et non plus des conseillers généraux. Le mode d'élection est également nouveau. Il s'agit d'un scrutin binominal majoritaire à deux tours, avec la parité obligatoire. Autrement dit, les électeurs de chaque canton choisissent entre plusieurs listes composées chacune de 2 candidats titulaire (une femme et un homme) et de leurs 2 remplaçants (une femme et un homme). La liste obtenant la majorité gagne les deux sièges mis en jeu. Chaque canton élira donc 2 conseillers départementaux qui seront obligatoirement une femme et un homme.

En conséquence, la moitié des conseillers départementaux seront des femmes, et l'autre des hommes. C'est un changement considérable avec la composition de l'ancien conseiller général, où les femmes étaient très minoritaires.

Moins de compétences que le Conseil général

Mais cette promotion des femmes aux responsabilités a lieu au moment où le nombre de ces responsabilités sera justement en diminution. Le Conseil départemental s'inscrit dans une réforme de



Le Conseil départemental occupera la même enceinte que le Conseil général, mais il aura moins de responsabilités. (photo Toniox)

l'organisation du territoire de la République. Le gouvernement a choisi de donner aux Régions une taille plus importante, et de plus grandes compétences. L'objectif est d'aligner cette organisation sur celle de l'Allemagne ou de l'Espagne, des pays où les régions sont autonomes dans de nombreux domaines.

De 26, le nombre de Conseil régionaux va passer à 15. Les 22 régions situées en France ne seront plus que 13 en raison de plusieurs fusions. La Martinique et la Guyane n'auront plus de Conseil régional, ni de Conseil général. Une collectivité territoriale unique héritera des compétences des deux assemblées. La Réunion et la Guadeloupe seront donc les deux dernières Région des départements d'outre-mer.

Ce renforcement des régions se fait au détriment des anciens Conseils généraux.

Le projet de loi NoTRe (Nouvelle organisation territoriale de la Répu-

blique) est actuellement en débat. Le texte voté en première lecture par les députés prévoit en effet que les transports inter-urbains et les transports scolaires dépendront de la Région, sauf si cette compétence est exercée par un syndicat mixte opérant sur le territoire. Il donne aussi aux Régions la compétence de gérer les collèges. Dans le communiqué présentant la loi, le gouvernement laisse entendre quelles seront les compétences du Conseil général transféré au Conseil départemental : « jusqu'en 2020, les conseils départementaux verront leur action recentrée sur leurs compétences essentielles (compétences sociales, soutien aux communes, notamment dans les zones rurales, financement des services d'incendie et de secours) ». 2020 car l'autre but du gouvernement est de supprimer ces Conseils départementaux, le reliquat des compétences sera alors du ressort

des intercommunalités.

Pourquoi pas garantir la parité à l'Assemblée nationale ?

C'est donc paradoxalement au moment où les femmes représenteront pour la première fois la moitié d'une assemblée départementale que cette dernière verra ses prérogatives diminuer.

La suppression prévue des Conseils départementaux pose aussi question : que deviendra la re-

présentation binominale ?

La logique aurait voulu que l'exigence de parité voulue par les initiateurs de ce scrutin soit étendue à tous les scrutins qui sont aujourd'hui uninominaux. Le plus connu est celui des législatives. Pourquoi alors ne pas diviser le nombre des circonscriptions par deux et organiser dans chacune d'entre elle une élection où les citoyens éliront obligatoirement une femme et un homme ? Ainsi, les législatives de 2017 pourraient amener un profond renouvellement de la représentation nationale, avec la garantie que la moitié des députés soient des femmes, et pas que pour un seul mandat.

À La Réunion, cela obligerait à un redécoupage à 3 ou 4 circonscriptions. Ces nouvelles unités pourraient épouser les limites des micro-régions, ce qui clarifierait le débat. Ainsi, il n'y aurait plus de 7^e circonscription coincée entre la 2^e et la 3^e.

Plus de deux ans nous séparent de la prochaine élection législative, c'est un délai beaucoup plus long que celui qui a la mise en œuvre de la nouvelle carte des cantons. Et passer de 7 à 3 ou 4 circonscriptions paraît plus facile que d'aller de 49 cantons à 25.

M.M.

Allons chercher l'argent là où il est

Swissleaks : des milliards d'euros à récupérer chez les riches fraudeurs

Plus de 100.000 riches contribuables ont tenté de se soustraire à leurs obligations en organisant leur « évasion fiscale » via des comptes en Suisse. C'est la révélation faite hier par plusieurs dizaines de journaux dans le monde. Plus de 20 Réunionnais font partie de ces nantis qui ont tenté de profiter du système qui fait d'eux des riches sans payer ce qu'ils doivent à la société.

La fraude fiscale est un moyen pour les riches de ne pas payer les impôts qu'ils doivent. Pour tout gouvernement cherchant à optimiser la gestion des fonds publics, la lutte contre les riches fraudeurs est un gisement à exploiter. Ce sont des milliards d'euros à ramasser à la pelle qui peuvent alors être justement investis dans les services publics.

En Suisse, la banque britannique HSBC avait organisé un service de fraude fiscale au profit de ces riches clients. Il fallait en effet détenir un compte largement crédité. D'après le « JIR », 24 Réunionnais sont concernés, pour un total de 10,3 millions d'euros d'argent dissimulé dans cette seule banque. Ils font partie d'un club très fermé de 100.000 personnes dont des têtes couronnées, des créatures médiatiques et des financiers suspectés de l'État islamique.

Plus de 180 milliards d'euros ont été découverts dans les coffres de HSBC, dont plusieurs milliards planqués par des fraudeurs français estimant qu'ils n'avaient pas à payer ce qu'ils doivent à la société

qui fait d'eux des riches.

Les riches fraudeurs pas montrés du doigt

Swissleaks est Il s'avère que les gouvernements n'hésitent pas à stigmatiser les travailleurs privés d'emploi. L'administration organise des contrôles pour vérifier si un allocataire a le droit de percevoir telle ou telle prestation. Gare à celui qui a mal rempli un papier ou qui n'a pas pu s'informer sur l'évolution de ses droits : il va devoir rembourser alors qu'il n'a déjà pas grand-chose.

Cette chasse aux chômeurs permet à une société décadente de se donner bonne conscience. Elle a pour conséquence de chercher à culpabiliser les pauvres, leur montrant tout ce qu'ils doivent à cette société. Pendant ce temps, les nantis organisent la fraude à l'abri des projecteurs.

La chasse aux tricheurs millionnaires n'est pas organisée de la même manière que celle des

chômeurs. Pas de campagne pour annoncer que les fraudeurs de luxe n'ont qu'à bien se tenir. L'affaire Wikileaks a même permis d'apprendre que des riches refusant de payer ce qu'ils doivent ont discrètement épongé leur dette quand ils ont été pris la main dans le sac.

La Réunion pas épargnée

Swissleaks confirme bien la division de la société. Il existe une classe de riches fraudeurs qui refusent de payer ce qu'ils doivent à la société. Ils sont prêts à cacher leur argent en Suisse pour dissimuler le fruit de leur délit. Le scandale révélé hier dans la presse montre que La Réunion n'est pas épargnée par ce fléau.

Gageons que la leçon sera bien comprise par le gouvernement : laisser les pauvres tranquilles et aller chercher l'argent où il est.

Edito

Ukraine : les Européens vont-ils réussir à résister à Obama ?

En Ukraine, le gouvernement ne se cache pas, il veut adhérer à l'OTAN. Pour Washington, cela permettrait à ses armées de se rapprocher considérablement de Moscou sans tirer un coup de feu. Mais l'allié d'Obama est en pleine déconfiture. Il accumule les défaites face aux rebelles de l'Est de l'Ukraine. Le gouvernement des États-Unis veut donc aller plus loin. Il cherche à livrer officiellement des armes au régime de Kiev. La semaine dernière, le vice-président Joe Biden était d'ailleurs à Kiev.

Mais aux États-Unis, la question fait débat. À quoi bon livrer des armes à Kiev, car ils sont en train de perdre, dit en substance CNN. Et comment réagirait la Russie si Washington intervenait directement dans un conflit interne à l'Ukraine ?

La semaine dernière, les Européens ont montré qu'ils se démarquaient de la position d'Obama. Lors de sa conférence de presse, François Hollande a été clair : le gouvernement français est contre l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN. Il est ensuite parti à Kiev puis à Moscou en compagnie d'Angela Merkel, chef du gouvernement allemand, pour discuter avec les présidents de l'Ukraine et de la Russie. Les quatre protagonistes ont prévu de se retrouver demain ensemble autour de la même table à Minsk, capitale de la Biélorussie, un des trois pays d'Europe de l'Est à ne pas faire partie de l'OTAN.

Car depuis 2001, les guerriers de Washington ont réussi à imposer leurs vues. Aussi bien en

Afghanistan, en Irak ou en Libye, ils ont poussé l'OTAN à attaquer des pays en méprisant le droit international. Les armées US et de l'OTAN n'ont en effet jamais eu mandat pour bombarder l'Afghanistan, pour détruire l'Irak et la Libye.

En Ukraine, un gouvernement élu a été renversé par un coup d'État pour être remplacé par un régime demandant l'intégration de l'Ukraine dans l'OTAN. Des Ukrainiens n'ont pas accepté le coup de force, et plusieurs régions ont refusé de reconnaître le nouveau régime. Les Criméens ont demandé et obtenu leur réintégration dans la Russie, et les Républiques de Donetsk et de Lougansk veulent l'autonomie au sein de l'Ukraine.

Cette tentative de négocier ne fait pas les affaires des faucons de Washington. Les Européens vont-ils réussir à résister à Obama ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Près de 30 % de taux de chômage à La Réunion

Lutter contre le chômage est prioritaire

Le ministre du Travail François Rebsamen a présenté hier soir une vingtaine de mesures, élaborées en concertation avec les partenaires sociaux et les acteurs de l'insertion, sept mois après que François Hollande ait érigé le chômage de longue durée en « cause nationale ».

Les derniers chiffres de l'emploi sont en baisse, contrairement aux annonces faites par le gouvernement. La Réunion compte 156.080 demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi, fin décembre 2014, soit une hausse de 0,2 % par rapport au mois précédent. Sur un an, leur nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 2,4 %.

Des secteurs créateurs d'emplois

La question de l'emploi à La Réunion avait été évoquée par François Hollande, lors de sa visite dans l'île en août 2014 et la venue la même année de ses ministres, qui avaient mis en avant les contrats aidés pour résoudre l'inactivité des plus de 150.000 Réunionnais. Face à cette position gouvernementale, le Parti Communiste Réunionnais propose de mutualiser les crédits des emplois aidés pour la création de deux grands services.

Le premier se portera sur l'aide à la personne allant de la petite enfance, le périscolaire, les personnes âgées, les personnes handicapées aux personnes isolées et fragiles. Le PCR propose un second pôle qui se concentre sur l'environnement, comme la protection et embellissement des sites, le tri sélectif. Des secteurs créateurs d'activité et d'emplois qui prend en compte la hausse démographique.

Face à un chômage de masse, « ces emplois doivent être pérennes, faire l'objet de formation et gérés démocratiquement à partir d'une structure comprenant des représentants de l'Etat, des collectivités, des associations, de personnes qualifiées, des syndicats », a indiqué le PCR.

Priorité à l'embauche des Réunionnais

Venu à La Réunion, le 21 août à

Saint Joseph, François Hollande avait assuré auprès des acteurs, AJFER-Nou Lé Kapab, GPX974 et Creform, une réforme du système de mutation afin de permettre aux fonctionnaires réunionnais, principalement dans la police nationale, puissent être mutés à La Réunion. Aujourd'hui, le statu quo du gouvernement inquiète les acteurs, parmi lesquels, le PCR qui propose un moratoire à titre expérimental durant une quinzaine d'années, conformément à l'article 72 de la Constitution, pour le recrutement dans la fonction publique.

Ainsi, le programme du parti communiste a assuré qu'«aucun poste ouvert dans la fonction publique n'est mis au mouvement national dès lors qu'un Réunionnais disposant des compétences requises postule sur le poste, en application du principe 'à compétence requise priorité aux personnes de La Réunion'».

Accentuer le rôle du Pôle Emploi

Dans le secteur privé, le PCR préconise que « tout poste mis sur le marché de l'emploi doit passer par le Pôle emploi ». Une volonté également souhaité par le gouvernement, qui de son côté, met l'accent sur la formation et l'accompagnement, via le compte personnel de formation (CPF), nouveau dispositif lancé en début d'année. Il s'agirait d'un « droit de tirage » pour effectuer une formation.

Le programme du PCR propose de « proportionner l'intensité des aides ou des exonérations de charges pour les entreprises en fonction du nombre de création d'emplois ». L'objectif est de lier les aides aux entreprises à la création d'emplois. Une proposition qui contrecarre le Pacte de responsabilité du gouvernement, au sein duquel, les entreprises ne sont pas soumis à la création d'emploi, en dépit des milliards fournis par l'Etat.

Réunir tous les acteurs autour d'une table

Enfin face aux problèmes qu'entraîne le manque d'emploi, comme la pauvreté, le mal-logement, la misère et les troubles de santé, le PCR souhaite « une conférence annuelle pour l'emploi ». Il est proposé de « répondre à l'urgence sociale, élaborer et mettre en œuvre un plan de développement durable, engager une politique de co-développement régional ».

Le but est d'«ouvrir des perspectives en terme de création d'emploi » et avoir une « gestion prévisionnelle de l'emploi ». Cette conférence annuelle pour l'emploi à La Réunion pourrait réunir « les acteurs économiques, politiques, administratifs, syndicaux et associatifs pour anticiper sur les postes à pourvoir dans les futurs projets et les besoins en formation correspondant est une nécessité absolue ».

Céline Tabou

Législative partielle

Victoire mitigée pour le PS dans le Doubs

Frédéric Barbier, candidat socialiste à la législative partielle dans le Doubs, a battu sa concurrente du Front National, Sophie Montel, avec un score d'à peine 863 voix d'écart, soit, 51,43 % contre 48,57 %.

Ce scrutin très attendu est resté incertain jusqu'au dernier moment. Réel test pour les prochaines élections présidentielles, ces législatives partielles ont mis en exergue un tripartisme (PS, UMP, FN), qui place les partis traditionnels en mauvais posture. Pour le gagnant Frédéric Barbier, « notre résultat ne me donne pas envie de pavoiser, de sourire ou de faire la fête ».

Le FN exulte

Et pour cause, « cette élection peut être un tournant de ce quinquennat », a-t-il déclaré devant la presse, dimanche soir. « Il faut garder l'esprit d'union nationale autour des valeurs de la République », a-t-il ajouté. Une union de façade, mise en scène le 11 janvier, suite aux attentats de Paris.

En effet, l'appel à l'union aura duré à peine une semaine, car les élections départementales et régionales de cette année et les présidentielles de l'an prochain, ont rapidement refait surface dans le débat, accompagné de ses manœuvres politiciennes, au lendemain même de la célèbre « marche républicaine ».

Pendant que les problèmes de fond (pauvreté, chômage, morosité économique, inégalités, discrimination, racisme) sont mis de côté au profit de la politique interventionniste de François Hollande, le populisme frontiste prend le pas sur des questions essentielles pour la société. Ce qui explique « un excellent score » pour le FN, comme l'a indiqué Florian Philippot, vice-président du parti d'extrême droite, d'autant plus que « nous étions face au PS + l'UMP + le Front de Gauche + le centre + les Verts ».

toire de François Hollande à la présidentielle de 2012, le parti de la rue Solferino se rend compte que la complaisance (mise en place par François Mitterrand dans les années 1980) envers le Front National pour affaiblir la Droite lui revient comme un boomerang.

Ainsi pour Jean-Christophe Cambadélis, secrétaire national du PS, « le PS a gagné, le Front national, pour la douzième fois de suite, a été battu, mais il y a le feu au lac pour tous ceux qui, comme moi, combattent le Front national et ses idées depuis de très nombreuses années ». Pour ce dernier, « nous sommes dans une situation où le Front national est en dynamique, perturbe l'UMP et l'absence d'unité réelle entre les forces de gauche lui donne des capacités de se déployer ».

Pourtant de nombreux faits historiques mettent en évidence la pression de l'Elysée, dirigée par François Mitterrand, sur les chaînes télévisées pour permettre à Jean-Marie Le Pen, président du FN, de s'adresser aux français. Aujourd'hui, un boulevard est grand ouvert pour le FN qui parvient à grimper dans les sondages et dans les résultats aux élections, comme les récentes municipales et européennes. Une situation qui incombe pour certains socialistes à l'UMP, mais qui montre également la responsabilité des socialistes depuis plus de trente ans.

Jean-Christophe Cambadélis a assuré qu'à « partir du moment où l'UMP n'est pas capable de se désister républicainement face au candidat le mieux placé pour battre le Front national, vous avez un Front national qui progresse », a-t-il expliqué sur France Info, lundi 9 février. Une attaque directe visant à appeler les électeurs de Droite à voter pour les socialistes en cas de confrontation avec les frontistes.

Ce front républicain est à géométrie variable, car certains socialistes se sont parfois désistés à appeler à voter pour un candidat de gauche, quand la situation se présentait à eux. Mais, la réponse pour Claude Bartolone, président socialiste de l'Assemblée nationale, reste le « rassemblement des forces de gauche face à la montée du FN ». Dans un communiqué, ce dernier a expliqué que « à quelques semaines des élections départementales, ce scrutin doit sonner comme le signal du rassemblement. La gauche n'a pas vocation à être le spectateur ou le commentateur de la marche de l'extrême droite vers le pouvoir ».

Raison pour laquelle, « la gauche et les écologistes doivent se retrouver sous la même bannière pour défendre nos territoires et affirmer notre volonté de combattre le chômage et la désespérance sociale d'un certain nombre de nos compatriotes ».

Un discours qui ne passe plus depuis la victoire de François Hollande, en 2012. Ce dernier a laissé les écologistes (présents dans le premier gouvernement Ayrault) dépités face aux promesses de campagne. Tout comme les nombreux partis à Gauche qui avaient appelés à voter pour lui. Les prochaines élections devraient être scrutés à la loupe par les partis traditionnels, qui espèrent tirer leur épingle du jeu face au Front National.

Céline Tabou

« Il y a le feu au lac »

Pour le Parti Socialiste, la situation devient inquiétante. Depuis la vic-

Un rassemblement à gauche difficile

Célébration du 200ème anniversaire d'un grand écrivain réunionnais

Un vibrant hommage de La Réunion à Auguste Lacaussade

Ces 7 et 8 février, l'Association des Amis d'Auguste Lacaussade, présidée par l'historien Prosper Ève, a organisé à Salazie avec plusieurs partenaires les Premières Journées du Bicentenaire de ce poète réunionnais, traducteur et journaliste littéraire, né à La Réunion en 1815 et décédé en France en 1897. Cette célébration, à laquelle ont participé plusieurs personnalités culturelles réunionnaises, notamment des artistes, écrivains et poètes bénévoles, fut riche en culture des valeurs fondamentales du peuple réunionnais, en fidélité aux combats menés par Auguste Lacaussade.



Une partie des artistes, poètes et autres militants culturels qui ont participé à cet hommage à Auguste Lacaussade.

Samedi, la première journée de cette célébration s'est déroulée dans le gymnase du collège Auguste Lacaussade de Mare à Citrons, après un recueillement sur la tombe du poète dans le cimetière d'Hell-Bourg. La Troupe Salazel a ouvert la séance avec une belle pièce de théâtre jouée notamment par des enfants et intitulée "Les Béliers", et tout au long de la journée le public a pu apprécier les proclamations de poèmes d'Auguste Lacaussade et de poètes actuels qui ont rendu hommage à ce fils d'une esclave affranchie.

Une autre belle pièce de théâtre, rédigée par Prosper Ève dès 2006 sous le titre "Sombre destin" et remaniée cette année, a été jouée par la Troupe des Amis d'Auguste Lacaussade pour retracer le parcours

parfois très pénible de ce combattant réunionnais de la liberté. Parmi les artistes solidaires de cet hommage de deux jours avec diverses prestations, nous pouvons citer Thierry Gauliris, Jim Fortuné, le groupe Esprit, Stéphanie Prie, Kaloune, le groupe musical Zool, Patrice Treuthardt...

Ces artistes ont souvent fait des liens entre les luttes d'Auguste Lacaussade et celles à mener aujourd'hui, comme par exemple Thierry Gauliris qui a lancé ces appels en chantant: «Atann pa domin pou nou lévé. Oté mon péi La Rényon rouv ton zyé»; ou Jim Fortuné, qui a dit «non à l'aristocratie, oui à la démocratie!» et posé cette question essentielle: «Entends-tu la cloche sonner vers les travailleurs?».

Un autre temps fort de cet événement fut la messe présidée ce dimanche matin par Monseigneur Gilbert Aubry dans l'église d'Hell-Bourg, à l'intention d'Auguste Lacaussade, de sa mère Fanny et de son père Pierre Augustin, suivie d'un recueillement sur sa tombe. À l'occasion de cette célébration, des commémorations furent également effectuées pour d'autres poètes réunionnais comme Évariste Parry et Alain Lorraine, et il y a eu des ventes d'ouvrages de l'Association des Amis d'Auguste Lacaussade, ainsi que la dédicace du livre "Opus incertum" que vient de publier Monique Séverin aux Surya Éditions.

Correspondant



La canne c'est le sucre, mais pas seulement -48- **Produire plus de sucre...**

La quantité de sucre produit est appelée à augmenter sous les coups des facteurs que l'on a déjà évoqué : la vogue des agro-carburants et forcément plus de canne donc plus de sucre, la conquête par la canne de nouveaux espaces, des rendements qui ne manqueront pas d'augmenter du fait de l'agro-business et leur politique agressive en matière de commercialisation. Ajoutons à cela la canne GM et la production de sucre à partir de nouvelles plantes comme le sorgho sucré dans certaines régions de Chine, sans oublier les rendements croissants de la betterave sucrière OGM ou non.

Pour en vendre moins,

Du fait de l'augmentation de la production d'iso-glucose qui s'emparera tôt ou tard de nouvelles parts de marché en direction des industriels du soda, des gâteaux, confitures, du ket-chup et d'autres produits alimentaires et la fin des quotas en Europe. On rappellera qu'aujourd'hui la part des iso-glucoses est limitée à 5 % ; alors qu'aux USA par exemple les Américains consomment jusqu'à 25 kilos d'iso-glucose par an. Du fait également de la concurrence exercée par l'aspartame, la stévia et d'autres plantes dont on dit que la réputation est surfaite en matière de santé. Il semblerait que la vente de sucre de cannes à l'Europe risque de baisser de deux millions de tonnes du seul fait de la suppression des quotas d'iso-glucoses soit la quantité vendue aujourd'hui en cre par les pays ACP.

Avec les répercussions sur les prix.

Si ce que j'évoque ci-dessus se réalise, il s'ensuivra forcément une baisse des prix. C'était déjà le cas en 2014 et il n'y a pas de raison pour que l'équation se

modifie dans les années à venir. Il s'ensuivra également une surexploitation des paysans et des ouvriers de la canne et du sucre. Quant aux anciennes colonies comme La Réunion qui ne retirent que peu de produits dérivés de la canne et qui n'aura peut-être plus de prix garanti ainsi que de quota, il sera alors légitime de se poser la question de la survie de notre production cannière à La Réunion ainsi que dans d'autres micro-régions..

L'état de la question à La Réunion

Le président Hollande lors de son voyage du mois d'août chez nous a promis une aide supplémentaire de plusieurs dizaines de millions d'euros en faveur de nos agriculteurs à condition que l'Europe le veuille bien. Aujourd'hui le gouvernement français n'a toujours pas déposé de demande d'autorisation allant dans le sens des promesses du président. Près de nous l'île Maurice a déjà obtenu des promesses d'achat de sucre en Europe et rien n'avance chez nous. La CGPER réclame un accord usiniers – planteurs jusqu'en 2020 mais le processus de négociation n'est pas encore vraiment enclenché.

Des potentialités importantes

Certes la canne à sucre et ses produits dérivés présentes, comme on l'a vu, tout au long de cette série d'articles sur « La canne ce n'est pas seulement le sucre » mais quelle est la volonté de l'Etat dans ce domaine, quelle est la volonté de l'Europe ? Quelle est notre marge de manœuvre à nous Réunionnais ? A quand, un vrai plan de sauvetage et d'expansion de la canne chez nous ?

Georges Gauvin

Oté

Oté arèt fé patin la kaz sanm nou !

Dopi yèr travay la rouvèr pou désértin moun i travay dann biro, diran in sominn, di 9 févryé ziska lindi 16 févryé banna i pran lo non pou sak i vé rant dann ron lo 22 Mars pou zéléksyon départmantal. Tout lé prévni, aprésa si ou la mank lèr, oki bourik pou ou. Sanm pou mwìn sa in zéléksyon i ral pa tro d'moun, dan mon tourné-viré mi wa pa tro banna fann la poud konm té i fé dan lo tan. Kiswa zot i konsidèr sa in zéléksyon i kont pou la po patat ousinonsa la poud i komans dovni rar pou zot. Mi di sa konm sa, boudikont, zordi i fann pi la poud konm sa dirèk-dirèk.

Zordi banna lé pli fité, i zoué lakordéon èk nou, i donn pi larzan konm sa, zordi i zoué plis èk la misèr d'moun. Konm shomaz i karsèr, zènn a ou, vié a ou, i tonm fasil promèt in kinzinn shakinn, va fé in klé pou out zanfan. Konm la kaz firamézir la pwin pou tout, koué i kout in kandida promèt in kaz ? Si i mank a ou in moné, apré ou pass o ccas, va glis sa dann out posh. La kaz i koul, domin na rofé lo twa, inkièt pi. Pou bann vié dan lo klèb, nora lo bis pli souvan ou koné a mwìn dopi lontan, ou pé kont si mwìn...

Ala koman i koz zordi.koman lo minm i barbouy a nou, lo minm i pinn a nou ? Boudikont lé vré pou vréman i larg pi la poud konm té i fann lontan mé final de kont i rovyn o minm, i ashté d'moun otroman kand minm. Poitan a sak fwa néna inréform banna i dovré pran an kont tousala, Sépousa ni di nou, in bononm in manda, in madam in manda. Sinon lo tan va sanzé, mé lo mové labitid i rèss. Oté arèt fé patin la kaz sanm nou !

Justin

Kosa in shoz ?

Lo pti I tap son momon !

Si ou I done out lang lo shat, di

Lo papa sé in montan. Lomomon sé l'ot montan. Bann ti sé lo baro.

Donk sé l'éshel